

CAP MENUISIER

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Menuisier fabricant de meuble et d'agencement est capable de réaliser et de poser les ouvrages de menuiserie et ensembles d'agencement en bois et matériaux associés pour des travaux neufs, d'entretien et de réhabilitation suivant un processus unitaire et de petite série.



Organisation de l'enseignement

L'organisation de l'enseignement est adaptée au statut de l'apprenant en apprentissage :

- **Cours théoriques**, travaux dirigés basés sur le référentiel de certification et animés par des enseignants et des professionnels.
- **Enseignement général** : français, anglais, mathématiques, sciences physiques, VSP, histoire, géographie, E.P.S
- **Classes** de 15 Apprentis MAXIMUM
- **Alternance** : 2 semaines en centre de formation, et 2 semaines en entreprise
- **Horaire/Congés payés** : selon dispositions législatives réglementaires
- **Période d'essai** : 2 mois non renouvelable

A la fin de la formation, le titulaire du **CAP** est capable :

- Réaliser et poser les ouvrages en bois et matériaux dérivés en agencement
- Choisir les matériaux, les matériels et les procédés de mise en œuvre
- Assurer la préparation des séquences, l'organisation des postes de travail à partir des moyens à sa disposition
- Assurer le réglage des machines
- Assurer l'exécution des opérations d'usinage et de pose, la vérification des résultats de l'action en appliquant les règles de sécurité.
- Assurer la maintenance de premier niveau.

DUREE DE LA FORMATION	VALIDATION DE LA FORMATION	INSCRIPTION	RENTREE
2 Ans Au Centre : 1260 Heures En entreprise : 1260 Heures	Examen de l'éducation nationale en fin de 2 ^{ème} année de formation.	De Mai à Novembre	Mois de septembre